



Lans en
Vercors
2 au 6
février
2011

Championnats du monde **INAS-FID**
de **s**ki alpin & nordique **Sport**
Championnats de France **Adapté**

 <http://sportadapte38.blog4ever.com>



SOMMAIRE

Mot du président du COL	Page 3
Introduction : présentation de la station	Page 4
Règlements des Championnats de France de Ski	Page 5 à 8
Programme général	Page 9
Fiche de renseignements – Association.....	Page 10
Fiche Athlète	Page 11
Fiche d'autorisation	Page 12
Fiche comptable	Page 13
Fiche d'informations médicales.....	Page 14
Plan d'accès	Page 16

Mot du président du COL

Mesdames, Messieurs les présidents des Comités départementaux et de Ligue
 Mesdames, Messieurs les présidents de Clubs,
 Mesdames, Messieurs les entraîneurs,
 Chers sportifs,

Avec un bilan humain très positif sur les derniers Championnats de France de ski (alpin et nordique) en 2010, compte tenu de l'engagement de nos partenaires (mairie, service des pistes, ski club, ESF, office du tourisme, bénévoles.....), le CDSA 38 a décidé de renouveler l'expérience en organisant de nouveau une rencontre sportive de grande envergure, tout en s'offrant un nouveau défi : une compétition internationale de ski alpin et nordique.

Cette année, en même temps que le Championnat de France, nous organisons le 1^{er} Championnat du Monde de ski adapté en France. Cette action internationale servira de critères d'observations au Comité Paralympique International via l'INAS / FID pour essayer d'intégrer les Jeux Paralympiques d'hiver qui auront lieu à Sotchi en 2014. Notre investissement dans l'organisation a le même degré pour les deux compétitions (France et Mondiaux). Le niveau d'exigence que je demande au Comité d'Organisation est identique pour chaque sportif, que vous soyez en Division 3 ou aux Championnats du Monde, en alpin ou en nordique.

Pour vous tous, l'engagement et l'effort fourni seront de même intensité, la joie que vous allez obtenir lors du passage de la ligne d'arrivée d'un slalom ou d'une boucle de ski de fond sera la même. Voilà ce que nous recherchons : partager avec vous ces moments d'émotions intenses, et nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez donner le meilleur de vous-même. C'est vrai, le ski est un sport qui coûte cher (vêtements spécifiques, skis, chaussures, bâtons, lunettes, casque, forfaits, déplacements, entraînements.....) pour peu de temps de pratique. La saison hivernale ne dure que 16 semaines ! Alors, permettez-moi de vous remercier vous tous, dirigeants, entraîneurs, sportifs de nous retrouver à Lans en Uercors pour ces Championnats du Monde et de France de ski en février 2011.

Je remercie tout particulièrement Monsieur le Maire et la mairie pour son investissement à nos côtés pour cette organisation ainsi que tous nos partenaires locaux (ski-club, ESF, service des pistes, bénévoles du plateau du Uercors, collège de Villard de Lans, office du tourisme.....) sans qui cette manifestation sportive ne pourrait avoir lieu.

Je tiens à remercier M. le Président du CDSA 38 et le personnel du comité départemental, ainsi que les bénévoles du comité d'organisation pour cette première rencontre internationale qui grâce à leur soutien et leur aide pour la constitution des différents dossiers administratifs, a pu se réaliser dans les meilleures conditions, afin que ces Championnats restent dans les annales du Comité Départemental de Sport Adapté de l'Isère.
 Chers sportifs, bonne chance à tous, et que le meilleur gagne !

Président du COL,

Thierry CZERNIK



Présentation de la station



À 30 minutes à peine de Grenoble, à 1h30 seulement de Lyon, vous voici au cœur du Parc Naturel du Vercors...

Ici, tout est calme et convivialité.

Tout est invitation à renouer avec une nature pleinement respectée, voluptueusement retrouvée...

Respirez et laissez-vous guider par votre seul désir...

Envie de glisse sportive et d'action. Ski alpin ou nordique, ski nocturne, skating...

Lans-en-Vercors vous offre un domaine apte à combler toutes vos ambitions.

La station village de Lans-en-Vercors vous propose deux espaces de ski alpin :

- Le domaine de l'Aigle au cœur du village (1020 m d'altitude)

Un espace loisirs sécurisé (enneigé par canons à neige) doté de pistes de luge, pistes débutants, tapis roulant pour remonter luges et skieurs, un télésiège, snow-park éclairé, location de matériel, parking voiture, salle hors sac, ... le paradis pour découvrir la neige ou le free-style.

- Domaine d'altitude des Montagnes de Lans (de 1400 m à 1810 m d'altitude)

- 12 remontées mécaniques

- 15 pistes de ski : 5 vertes, 5 bleues, 4 rouges, 1 noire

- Jardin d'enfants à partir de 4 ans, école du ski Français

- Snack bar, salle hors sac

Et Deux espaces de ski de fond en pleine nature :

- Le domaine des Allières (1400 m d'altitude)

Domaine de ski de fond offrant un panorama magnifique sur le Vercors :

- 35 km de pistes de ski de fond balisées et damées pour le skating et le pas alternatif

- 7 boucles tous niveaux de 2 à 10 km

- Auberge des Allières au cœur des pistes

- 1 itinéraire de retour au massif de l'Aigle (au cœur du village)

- Le domaine du Val-de-Lans (1020m d'altitude)

A partir du village, 32 km de pistes balisées et damées pour le skating et le pas alternatif.

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI ALPIN ET SKI NORDIQUE

DISPOSITIONS GENERALES

Les championnats se dérouleront en même temps que les Championnats du Monde de ski alpin et nordique IINAS-FID du 2 au 6 février 2011 à Lans en Vercors.

Ne pourront participer aux Championnats de France de Ski Alpin et Nordique que les sportifs licenciés pour la saison 2010-2011 et ayant participé à un championnat départemental ou régional (si celui-ci existe dans votre département ou région).

L'inscription par licence loisir et licence découverte ne sont pas autorisées, seulement la licence compétitive est acceptée.

Les épreuves sportives se dérouleront les 3, 4 et 5 février 2011.

Il y a une possibilité d'accueil toute la semaine avant les championnats : contacter le CDSA38 (voir coordonnées ci dessous).

Accueil et organisation

Le service d'accueil des délégations se fera à la salle de l'Aigle de Lans en Vercors, le mercredi 2 février 2011 de 14h à 17h pour le ski alpin et ski nordique (10 Km classique) et le vendredi 4 février 2011 de 9h à 11h pour le ski nordique 1, 3, 5 Km et 10 Km skating) :

- Vérification des licences et des certificats médicaux
- Règlement financier
- Remise des documents officiels : programmes, liste des départs, dossards, forfaits,...

Toutes les délégations devront se présenter durant ces tranches horaires pour confirmer leur participation et recevoir les documents relatifs à la manifestation.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs devront présenter leurs licences compétitives FFSA et leurs certificats médicaux portant la mention : « non contre-indication à la pratique du ski en compétition ».

Tous documents non conformes, entraînera automatiquement la non participation du sportif.

Une réunion d'information à laquelle devra participer un entraîneur de chaque délégation est programmée le mercredi 2 février à 20h30 (pour le ski alpin et le 10 Km classique) et le vendredi 4 février à 13h30 (pour le ski nordique 1, 3,5 Km classique ou skating et 10 Km skating) à salle de l'Aigle pour connaître le règlement et le déroulement des courses.

La date limite d'inscription est fixée au 7 janvier 2011 terme de rigueur.

Les athlètes ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété avec le règlement des frais d'inscription.

Le dossier dûment complété est à envoyer à : CDSA 38 – 7 rue de l'industrie – 38 327 EYBENS Cedex
Tel : 04 76 26 63 82 ou 06 33 54 79 55
Courriel : cdsa38@wanadoo.fr

Organigramme du Comité d'Organisation Local des Championnats de France Ski alpin et Ski Nordique 2010

Président du COL	Coordinatrice du COL	Trésorier du COL	Administration
M. CZERNIK Thierry	Mme BOUGON Maud	M. COLOMBY Michel	Mme CAPOZZI Anne- France

Matériel de compétition

Si vous n'avez pas votre propre matériel, toutes les possibilités de location de matériel sont assurées sur la station à votre charge :

- Extrem'Evasion : 04 76 27 38 67 – <http://www.extrem-evasion.fr/>
- Intersport MZ sport : 04 76 95 41 46
- Achard Sports : 04 76 95 40 72

II REGLEMENT SPORTIF

Ce championnat est ouvert aux 3 divisions (D1, D2, D3) dans différentes catégories :

➤ *Ski Alpin*

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
2000 et avant	De 1999 à 1995	De 1994 à 1982	De 1981 et avant

➤ *Ski Nordique*

Microbes	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
2001/2002	De 1997 à 2000	De 1996 à 1993	De 1981 à 1992	De 1980 et avant

Attention !

Chaque responsable de délégation doit avoir pris connaissance du règlement spécifique de ski alpin et/ ou nordique (selon la participation) appliqué lors des championnats de France (règlement à télécharger sur le site du CDSA38 <http://sportadapte38.blog4ever.com> ou sur le site de la FFSA – ffsa.asso.fr). Le règlement FFSA Ski a eu quelques modifications.

Epreuves proposées :

Ski alpin

➤ *D1 :*

- Slalom spécial : classement par addition des deux manches
- Slalom Géant : classement par addition des deux manches
- Super Géant : classement par temps sur une seule manche
- Un classement combiné pourra être proposé

➤ *D2 et D3 :*

- Slalom spécial : classement sur le meilleur temps des deux manches
- Slalom Géant : classement sur le meilleur temps des deux manches

Les pistes utilisées seront :

- D1 : Le stade de slalom
- D2 : Les Bachassons
- D3 : Les Gelinottes

Attention ! Port du **CASQUE DE SKI** obligatoire pour tous les sportifs pendant les entraînements et la compétition. Un sportif possédant un casque autre que de ski se verra refusé l'accès au départ.

Rappel :**Le divisioning : vérification des niveaux pour les catégories D2 et D3 en ski alpin.**

Le divisioning prévu lors de la vérification de niveau reste acquis pour la durée du championnat et pour l'ensemble des épreuves.

D1 : Pas de vérification de niveau. Les concurrents inscrits en D1 restent en D1.

DII : Un tracé volontairement technique de type « 3^{ème} étoile » sera proposé avec au moins 12 portes et si possible avec des ruptures de pente. Le tracé devra être, visible en totalité par le jury.

DIII : Un tracé de type « 1^{ère} étoile » sera proposé avec au moins 6 portes, visible en totalité par le jury.

Les skieurs reclassés en D1 lors du divisioning ne seront pas autorisés à faire le super G.

Les niveaux :

- **Division I :** Niveau 3^{ème} étoile " piste rouge ", portes horizontales et verticales.
Être suffisamment entraîné sur des parcours de " type slalom " .
- **Division II :** Niveau 2^{ème} étoile " piste bleue ", portes horizontales.
Prendre seul le télésiège et avoir déjà réalisé des passages de slalom.
- **Division III :** Niveau 1^{ère} étoile
S' équiper seul, se relever, maîtriser le chasse-neige et les changements de direction en virage élémentaire, l' équilibre en glissement, l' utilisation d' une remontée mécanique.

Ski nordique

Technique	D1 (suivant les catégories)	D2 (toutes catégories)	D3 (Toutes catégories)
Skating	3 / 5 / 10 Km	-	-
Classique	3 / 5 / 10 Km	3 Km	1 Km

D1 – Technique libre (skating)			D1 – Technique classique		
Catégories d'âges	Hommes	Femmes	Catégories d'âges	Hommes	Femmes
Microbes	-	-	Microbes	3 Km	3 Km
A	5 et/ou 10 Km	5 et/ou 10 Km	A	5 et/ou 10 Km	5 et/ou 10 Km
B	5 et/ou 10 Km	5 et/ou 10 Km	B	5 et/ou 10 Km	5 et/ou 10 Km
C	5 et/ou 10 Km	5 et/ou 10 Km	C	5 et/ou 10 Km	5 et/ou 10 Km
D	5 et/ou 10 Km	5 et/ou 10 Km	D	5 et/ou 10 Km	5 et/ou 10 Km

Les championnats du monde de ski alpin et nordique se déroulant en parallèle du championnat de France, nous donnons la possibilité aux skieurs de D1, pour les catégories B, C et D, de courir 5 Km (classique ou skating) et 10 Km (classique et skating).
Un coureur en D1 (suivant sa catégorie), pourra alors faire un maximum de trois courses au choix, plus un relais.

Relais

Suivant les conditions météorologiques, un relais de 3 X 1 Km pourra être ouvert aux compétiteurs.

Une équipe sera composée de 3 concurrents désignés avant le début des épreuves.

En division 1, le 1^{er} relayeur se fera en classique et les 2 autres en skating.

En division 2 et Division 3, la course se fera en classique.

En cas de skieurs provenant de divisions différentes, le skieur de la division la plus haute engagera le reste de l'équipe sur sa division.
Une équipe mixte pourra être engagée (mais il n'y aura pas de classement séparé).

Généralités

Aucun changement de sportif ne sera possible dans un délai de 15 jours avant le championnat (sauf pour causes médicales sur justificatifs).

Les sportifs et les accompagnateurs s'engageront à se conformer aux règles sportives de la FFSa gérant la spécialité. Les entraîneurs et accompagnateurs ne doivent pas skier avec les sportifs sous peine de disqualification.

En cas d'irrégularité commise par un concurrent, ou son accompagnateur, durant le déroulement des épreuves, le jury est habilité à appliquer des sanctions allant du simple rappel à l'ordre à la disqualification.

Le jury sera constitué :

- du D.S.F. de la Commission ski de la FFSa ou de son représentant.
- du D.T.Π ou son représentant.
- du responsable de la commission sportive du comité d'organisation.

IMPORTANT: les appellations

Le premier de chaque épreuve de la division I est proclamé officiellement "Champion de France" de sa catégorie.

Le premier de chaque épreuve de la division II est proclamé officiellement "Champion Fédéral".

Le premier de chaque épreuve de la division III est proclamé officiellement "Champion Fédéral".

Pour le bon déroulement de la rencontre sportive, des réunions techniques seront programmées auxquelles les chefs de délégation devront obligatoirement participer.

III - HEBERGEMENT - RESTAURATION - TARIFS :

Le coût de la rencontre s'élèvera entre 175€ et 250€ par sportif inscrit selon le package choisi (cf. fiche comptable p.13 à 14). Il comprend :

- L'inscription à la compétition
- L'hébergement en pension complète (petit déjeuner inclus)
- L'accès aux pistes (forfaits pour toute la durée du championnat)

Types d'hébergements : Gîtes, hébergements collectifs ou studios. Prévoir des duvets, taie d'oreiller et drap house.

Les inscriptions d'un athlète ou d'un accompagnateur ne deviendront effectives qu'à réception de la totalité des frais de séjour. En cas de désistement les règles suivantes seront appliquées :

- Désistement 8 janvier au 15 janvier 2011 : 50% du versement seront acquis par le C.O.L.
- Désistement du 16 janvier à la rencontre sportive : la totalité du versement sera acquise par le C.O.L.

Dans tous les cas, le désistement doit être transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi pour les différents barèmes.

Les règlements doivent être effectués par chèque bancaire ou postal à l'ordre du :

CDSA38 - COL Ski 2011

À envoyer au C.D.S.A.38
7 rue de l'industrie
38 327 EYBENS Cedex

Programme prévisionnel

Mercredi 2	Jeudi 3	Vendredi 4	Samedi 5	Dimanche 6
	9h-13h Alpin super G (CM / CF)	9h-13h Alpin géant (CM / CF)	9h-13h Alpin slalom (CM / CF)	9h-11h Départ des délégations
	10h Divisionning DII / DIII (CF)	9h-11h Accueil nordique CF		
14h-17h Accueil des délégations (CF / CM)		13h30 Réunion Technique Nordique	14h30 Nordique Skm sk ou d relais (CM / CF) 3x1km	
18h Cérémonie d'ouverture	16h Nordique 10km classique (CM / CF)	15h Nordique 10km skate (CM / CF) 1km DIII (CF) 3km DII (CF)	18h Podiums CF et CM	
	18h30 Podium			
20h30 Réunion technique		19h15 Podium CF	20h30 Soirée de gala et clôture des CM et CF	

CM – Championnats du monde CF – Championnats de France

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – ASSOCIATION

À retourner avant le 7 janvier 2011
(1 par association)

Association	
N° d'affiliation	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Nom du responsable (pendant les CF)	
Téléphone (pendant les CF)	

Composition de la Délégation

Encadrements...	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total

Sportifs	Nb hommes	Nb femmes	Total	D1	D2	D3
Ski alpin						
Ski nordique						
Total						

Transport

VOITURE (nombre) :

MINI BUS (nombre) : Capacité :

BUS : Capacité :

Heure d'arrivée prévue approximative :

FICHE ATHLETE

À retourner avant le 7 janvier 2011

Association	
N° d'affiliation	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
Nom du responsable (pendant les CF)	
Téléphone (pendant les CF)	

ATHLETES

Nom	Prénom	Date de naissance	N° de Licence FFSA	Homme / Femme	Division	Catégorie	Ski alpin (cochez les cases correspondantes aux épreuves souhaitées)			Ski Nordique (cochez les cases correspondantes aux épreuves souhaitées)			
							Super G	Géant	Slalom	1 Km	3 Km	5 Km (Cl ou Sk)	10 Km (cl et/ou sk)

Seuls les skieurs inscrits en DI lors de l'inscription pourront participer au Super G. Les sportifs reclassés en DI après le divisioning ne pourront participer au Super G.

Le CD ou le CR atteste de la participation du skieur dans un championnat local dans la division d'engagement au CF.

Visa du Comité départemental

OU

Visa du Comité Régional

Tampon et signature

Tampon et signature

FICHE D'AUTORISATION

(1 par association)

Je soussigné : (NOM, Prénom).....

Membre de l' Association :.....

N° Affiliation :.....

Dégage de toute responsabilité les Organismes du Championnat en ce qui concerne l' argent ou objets de valeur (bijoux, transistors, appareils photos...) que les participants auraient en leur possession pendant la durée de cette rencontre.

Date et signature
Précédé de la mention " lu et approuvé"

FICHE COMPTABLE

À retourner avant le 7 janvier 2011
Accompagnée du chèque libellé à l'ordre de : CDSA 38 - COL Ski 2011

Association	
N° d'affiliation	
Adresse de facturation	
Téléphone	
Courriel	

SKI ALPIN	Prix	Services dispensés	Nombre	Total
Sportifs	250€	Inscription Hébergement en pensions complète Forfaits		
Entraîneur, accompagnateur, supporters...	230€	Hébergement en pensions complète Forfaits		
		Total		

SKI NORDIQUE	Période	Prix	Services dispensés	Nombre	Total
Sportifs	Du mercredi 2 au dimanche 6 février 2011	250€	Inscription Hébergement en pensions complète Forfaits		
Entraîneur, accompagnateur, supporters...		230€	Hébergement en pensions complète Forfaits		
<u>Ou</u>			Total		
Sportifs	Du vendredi 4 au dimanche 6 février 2011	175€	Inscription Hébergement en pensions complète Forfaits		
Entraîneur, accompagnateur, supporters...		155€	Hébergement en pensions complète Forfaits		
			Total		

Récapitulatifs

Discipline(s)	Montant à payer
Ski alpin	
Ski nordique	
Total général	
Payé par chèque n° (à l'ordre de CDSA 38 - COL ski 2011)	

FICHE D'INFORMATIONS MEDICALES SUR LE SPORTIF

À apporter lors des championnats, sous enveloppe cachetée « confidentiel médecin » avec les nom et prénom de l'athlète et le cachet de l'Association.

Nom et prénom de l'athlète :
 Date de naissance Sexe :
 Association sportive :
 Licence n° :

I – INFORMATIONS MEDICALES (*entourer la bonne réponse*)

- Déficience mentale légère	oui	non
- Déficience mentale moyenne	oui	non
- Déficience mentale lourde	oui	non
- Trisomie 21	oui	non
- Troubles neurologiques	oui	non
- Epilepsie	oui	non
- Troubles de l'émotivité	oui	non
- Sensibilité au froid et au chaud	oui	non
- Déficit visuel	oui	non
- Port de lentilles de contact, de lunettes	oui	non
- Déficit auditif	oui	non
- Maladies cardio-vasculaires	oui	non
- Maladies rénales	oui	non
- Diabète	oui	non
- Troubles de la coagulation	oui	non
- Troubles articulaires	oui	non
- Hernies	oui	non
- Prothèses dentaires	oui	non
- Maladie contagieuse récente	oui	non

En cas de réponse positive, fournir quelques précisions. Merci.

.....

II – MEDICATION EN COURS

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

ACCES A LA STATION

Accès :

En voiture

- Autoroute Paris – Lyon – Grenoble.
- Autoroute Marseille – Valence – Grenoble.
- À Uoreppe, direction Sassenage (RN 532), puis Villard de Lans.

En train

- TGV Paris – Grenoble en 3h.
- Lille – Grenoble en 4h30.
- Gare SNCF Grenoble. Tél. 36 35
-

En autocar

- Autocars Translère, direction Lans en Uercors.
- Grenoble : Tél. 0820 833 833
- Villard de Lans : Tél. 04 76 95 11 24

En avion

- Aéroport Grenoble Saint Geoirs (58 km).
- Aéroport Lyon Saint-Exupéry (110 km).
- Liaisons par autocar jusqu'à Grenoble depuis les 2 aéroports.